

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 052220

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5612 Société : 7155-2

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

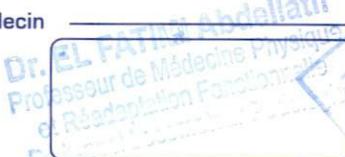
Adresse :

Tél. : 0661 321757 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/05/2021

Nom et prénom du malade : M. EL SAFI Touia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Glandules droites

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25-5-2021	Consulte Gratuit			Dr. EL FAHADI Professeur de Médecine Dentaire et Radiologie Patho-appl. Locomotion et Podologie INPE: 091037077

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Commissaire	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'ORIEN	25/05/2021	354,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	Coefficient des Travaux	
DETERRMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H	G	MONTANTS DES SOINS	
	25533412 21433552 00000000 00000000	B		
	D 00000000 00000000 35533411 11433553	G		
DATE DU DEVIS	(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

ORDONNANCE

Dr. EL FATIMI Abdellatif
Professeur de Médecine Physique
et Réadaptation Fonctionnelle
Path-appl Locomoteur Podologique

PHARMACIE DE L'ORIENT
Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa
213, Bd Hassan II Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51

Le 25-05-2018
Dr. EL FATIMI Abdellatif
Professeur de Médecine Physique
et Réadaptation Fonctionnelle
Path-appl Locomoteur Podologique

Mme EL SAFI Tounia,

183,00

1^o Flextonic :

1 fl x 1 mois.

28,80 x 3

2^o Vitanevit fort:

1 x 3 fl x 1 mois.

42,60 x 2

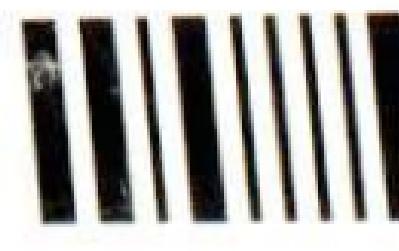
3^o Motil 7,5 mg:

1 x 8 fl x 3 sem.

PHARMACIE DE L'ORIENT
Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa
213, Bd Hassan II Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51

Tz 354,60

Dr. EL FATIMI Abdellatif
Professeur de Médecine Physique
et Réadaptation Fonctionnelle
Path-appl Locomoteur Podologique



LOT: J373
PER: 02/23
PPV: 42DH60

Mobic®

meloxicam

7,5 mg

Uniquement sur ordonnance

14 comprimés



Fabriqué par bottu s.a.

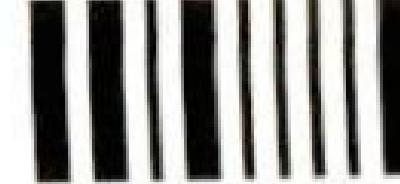
82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable



Boehringer
Ingelheim

Mobic® 7,5 mg
14 comprimés



Flex-Tonic®

Le confort articulaire

Flex-Tonic est une synergie exclusive de collagène non dénaturé de type II, de vitamine C et de silice, contribuant à la reconstitution du cartilage.

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

Complément alimentaire n'est pas un médicament

- Composition par comprimé :
 - Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)
 - Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)
 - Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

* Liste des ingrédients : Epaisseur : Phosphate d'aluminium, Cellulose microcristalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Eudragit HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, Cellulose microcristalline)

Présentation : Gélule masticable soluble. Sieste de magisium.

- Conseil d'utilisation : 1 comprimé par jour.
 - Voie orale.
 - Tenir hors de portée des enfants.
 - Respecter la dose recommandée
 - Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain

- Poids net : 15,5 g.

Apport Journalier Recommandé

Laboratoire SYNERGIA - 43500 BEAUNE SUR ARZON

Tél. 00 33 (0)4 77 42 30 10 - www.flexoactive.fr

Autorisation du ministère de la santé N° : DA 2018/1607446DM/20UCA/MAR/

Laboratoires SYNTHMEDIC
20-22, Rue Zoubeir Bou El Aouam - Roches Noires
Casablanca.

۶۷

بلغ 100 مليون

30 حبہ ملیسہ

١٣٦

PPV

LOT

PER

28,80



Laboratoires SYNTHMEDIC
20-22, Rue Zoubeir Bou El Aouam - Roches Noires
Casablanca.

۶۷
۶۸
۶۹
۷۰

بلغ 100 مليون

30 حبہ ملیسہ

الطباطبائي

PPV

LOT

PER

28,80

